

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

MISE EN ADMINISTRATION PROVISOIRE DE LA RESIDENCE LA VICTORIENNE

Gatineau, le 19 septembre 2023 – Le Président-directeur général (PDG) du CISSS de l'Outaouais, M. Yves St-Onge, annonce la mise en administration provisoire la résidence intermédiaire (RI) La Victorienne. Cette décision s'appuie sur l'article 309.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux qui permet au PDG de désigner une personne pour assumer l'administration provisoire de la ressource intermédiaire.

La mise en place de l'administration provisoire a été décidée à l'égard de la situation actuelle de la Résidence La Victorienne et du fait que nous avons des questionnements sur la capacité de la RI d'assurer la qualité des soins et la sécurité des résidents.

Le CISSS de l'Outaouais prend donc entièrement en charge l'administration de la RI La Victorienne et nomme M. Marc P. Desjardins, gestionnaire d'expérience du réseau de la santé et des services sociaux, à titre d'administrateur provisoire. Pendant l'administration provisoire, l'ensemble des pouvoirs de l'exploitant de la ressource intermédiaire sont suspendus et sont alors exercés par l'administrateur provisoire nommé.

Le CISSS de l'Outaouais tient à rassurer les résidents, leurs proches et la population que cette décision a pour objectif d'améliorer la qualité et la sécurité des soins et services offerts dans la résidence.

- 30-

Pour plus de renseignements :

Services des relations médias

Centre intégré de Santé et de Services sociaux de l'Outaouais

07.relations_medias@ssss.gouv.qc.ca

Téléphone : 819 966-6583